

La Société IEL prête des capitaux, en plus de construire et de louer des bâtiments viabilisés, et fournit du matériel à titre locatif. Elle entretient des propriétés industrielles et exploite des parcs industriels à Charlottetown et Summerside; dans ces parcs, les entreprises de transformation et de fabrication peuvent acheter des lots viabilisés pour y construire des entrepôts et se doter des services d'affaires essentiels. Au besoin, la Société offre du financement à long terme moyennant des taux d'intérêt avantageux.

L'IEL prend contact avec des groupes d'investisseurs de capitaux spéculatifs du Canada et d'ailleurs, qui s'intéressent à la réalisation de projets industriels dans la province. Son équipe de consultation fournit aux entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard de l'aide sur le plan de la gestion.

Nouvelle-Écosse

18.5.3

L'Industrial Estates Ltd. (IEL) est une société de la Couronne de la Nouvelle-Écosse créée en vue de promouvoir l'établissement et l'expansion d'industries manufacturières dans la province. Elle peut financer, à des taux d'intérêt concurrentiels, jusqu'à 100% du coût des terrains et bâtiments, et jusqu'à 60% du coût installé de la machinerie de production d'une nouvelle entreprise ou de l'expansion d'une usine existante. En général, le financement des terrains et bâtiments s'échelonne sur une période de 20 ans et celui des machines sur une période de 10 ans. L'IEL peut aussi établir un programme d'encouragements pour satisfaire aux besoins d'un projet industriel, après en avoir évalué les répercussions économiques sur la Nouvelle-Écosse et le Canada. L'IEL possède et exploite tous les parcs industriels provinciaux de la Nouvelle-Écosse.

La Fondation de recherche de la Nouvelle-Écosse se livre à des recherches en technologie marine, chimie, biologie et géophysique; en outre, elle offre des services consultatifs techniques et scientifiques à l'industrie et aux pouvoirs publics.

La Commission de développement des ressources de la Nouvelle-Écosse, affiliée au ministère provincial du Développement, offre du financement à terme sur nantissement immobilier pour des projets définis aux termes de la Loi sur les prêts industriels, de la Loi sur le développement industriel et de la Loi sur les prêts aux pêcheurs. L'éventail des projets admissibles englobe les installations touristiques, les établissements de première transformation des produits agricoles, les usines de conditionnement du poisson, les navires, de même que les scieries et ateliers de rabotage.

Le ministère du Développement de la Nouvelle-Écosse administre plusieurs autres programmes d'aide aux entreprises et à l'industrie. Un programme de formation des cadres subventionne les traitements des titulaires d'une maîtrise en administration des affaires dont les entreprises de la province retiennent les services. Un programme d'aide au marketing offre aussi des subventions aux entreprises de la Nouvelle-Écosse qui désirent participer à des foires et à des expositions commerciales, mener des études de prospection des marchés, prendre part à des programmes de cours sur le fonctionnement des marchés, et accueillir des acheteurs. De son côté, un programme de conception et de mise au point de produits offre des subventions aux fabricants de la province. Un programme destiné aux industries en milieu rural propose des subventions d'équipement aux entreprises de la province pour la création, l'expansion ou la modernisation d'installations situées hors des limites municipales d'Halifax-Dartmouth. Un autre programme, concernant le sondage des possibilités commerciales, aide les entreprises nouvelles et existantes à déterminer les produits qui auraient des chances de succès sur le marché. Un programme de mails industriels encourage la création d'entreprises et d'industries de petite envergure, en fournissant aux promoteurs intéressés de l'aide sur le plan de la location d'espace dans leurs premières années d'activité, ainsi que des conseils et certains services de bureau.

Les entreprises nouvelles ou en voie d'expansion peuvent bénéficier de dégrèvements d'impôt municipal pour des périodes limitées, si leurs demandes sont approuvées par les ministères des Affaires municipales et du Développement.

La province collabore étroitement avec la Société de développement du Cap-Breton, agence fédérale de la Couronne, et contribue financièrement à la réalisation de certains projets d'expansion de l'industrie parrainés par la Société.